

Voirie. Le pont d'Empalot, vieux de près de cent ans, était devenu dangereux. Les usagers s'étonnent d'une décision « précipitée ».

On ne passe plus sur le « bow-string »

En passant par le chemin de la Loge, sur l'île du Ramier, les automobilistes ont l'habitude d'emprunter le « bow-string » d'Empalot, ce pont qui tient grâce à des poutres en arcs de cercles. Depuis mercredi, l'ouvrage est fermé à la circulation, bousculant les habitudes. Les usagers sont nombreux à commencer leur virage vers le pont avant de s'arrêter devant les blocs de béton qui en interdisent l'entrée.

Le conseil général, qui est responsable de l'ouvrage, a estimé qu'il présentait un risque « de fragilité et de sécurité ». En clair, il aurait pu s'effondrer.

« Depuis plus de 50 ans, ce pont est fermé aux véhicules de plus de trois tonnes. Et depuis 2002, il est même limité à une tonne et demi » explique Philippe Viroulaud, directeur général adjoint des infrastructures au conseil général. En cause, le béton abîmé d'un ouvrage qui, il est vrai, n'est plus tout jeune. Construit dans les années 1910, il a même failli être complètement détruit pendant la seconde guerre mondiale. Reconstitué en 1952, il est sous surveillance depuis. « La limitation du tonnage nous empêche de le surveiller comme il faudrait, car les engins de contrôle sont eux-mêmes trop lourds, précise le directeur général adjoint. Dans le doute, on préfère le fermer. Mais de toute façon, l'utilité de ce pont est restreinte. »

Ce n'est pas l'avis de Régine. « J'emprunte ce pont tous les jours. C'est sûr que sa fermeture n'est pas

pratique. Mais surtout, je suis étonnée de ne pas en avoir entendu parler avant. »

UNEDÉCISION « PRÉCIPITÉE »

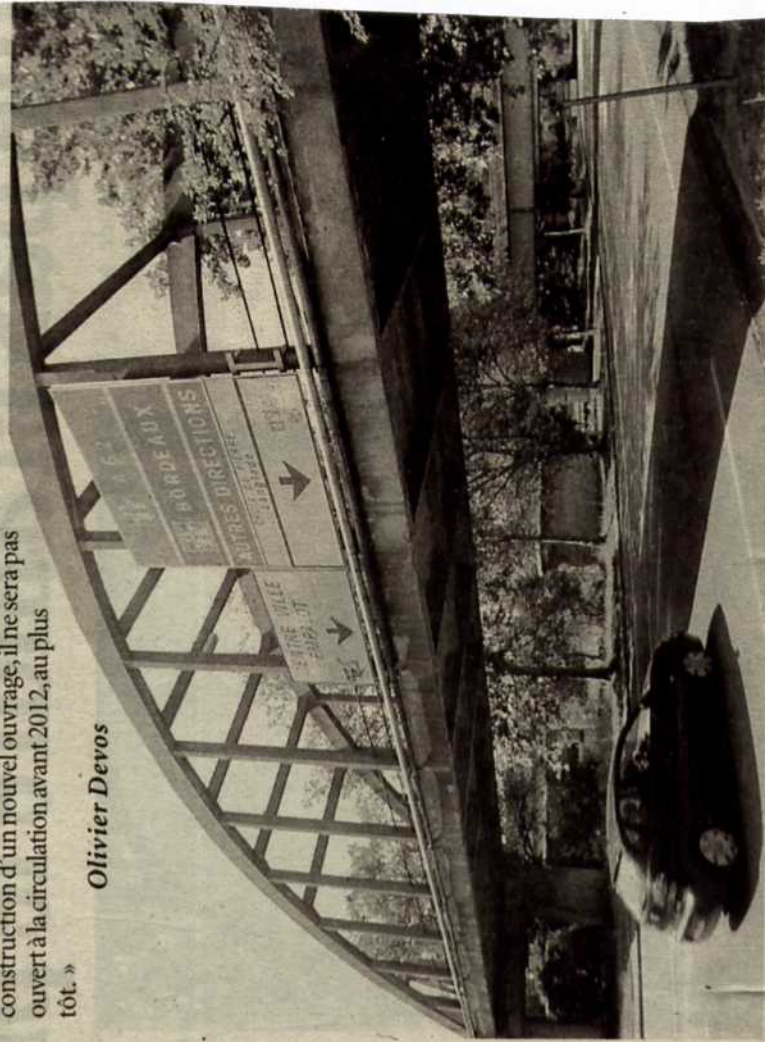
Personne en effet ne trouve à redire concernant la fermeture du pont –sécurité oblige–, mais beaucoup s'étonnent de la « précipitation » du conseil général. « La décision a été mal annoncée » estime Olivier Cahuzac, le directeur commercial et marketing du casino théâtre Barrière, sur l'île du Ramier. Pour lui, le problème vient surtout du changement de sens de circulation du chemin de la Loge, décidé par la mairie en complément de la fermeture du pont. Motif : faciliter l'évacuation de l'île en cas d'inondation. Du coup, les clients du casino ne peuvent plus utiliser la sortie Langlade de la rocade. « Ça fait un an que l'on communique sur les voies d'accès à notre casino. Tout est à recommencer. »

Selon Philippe Viroulaud, le casino avait pourtant reçu plusieurs courriers de la mairie, annonçant la fermeture du pont. « Le dernier date du 30 juillet ! Ça fait longtemps que le conseil général demande à la mairie de fermer ce pont, mais l'arrêté définitif, c'est vrai, n'a été pris que le 13 août. »

Après presque cent ans d'existence, le pont va être démolí. Pour en reconstruire un tout neuf ? « Nous n'avons pas encore de projets, explique-t-on au

conseil général. Nous allons étudier la nécessité d'un nouveau pont, mais même si nous lançons la construction d'un nouvel ouvrage, il ne sera pas ouvert à la circulation avant 2012, au plus tôt. »

Olivier Devos



Le pont, construit dans les années 1910, avait failli être complètement détruit lors de la seconde guerre mondiale. Photo DDM, Frédéric Charmeux

Société. Déjà très enclavé, le Casino-théâtre Barrière s'inquiète depuis la restriction des voies d'accès.

Avec la fermeture du pont d'Empalot le Casino joue gros

Rien ne va plus au Casino théâtre Barrière depuis la fermeture du vieux pont d'Empalot, appelé également « bow-string », intervenue le 27 août dernier. Déjà très enclavé dans ce secteur sur l'île du Ramier, le Casino joue gros dès qu'il est question de circulation et de voies d'accès pour venir jusqu'à ses tables.

La fermeture du pont, ajoutée au changement de sens de circulation sur le chemin de la Loge, a pris de court les usagers, et en particulier la clientèle du Casino.

« On est très inquiets sur cette fermeture du pont même si bien sûr on comprend totalement la décision qui a été prise pour des questions de sécurité. C'est vrai qu'on a reçu un courrier à la fin du mois de juillet mais il n'y a pas eu de concertation en amont, indique David Paré, directeur du Casino Barrière.

Ce qu'on demande, c'est de pouvoir adapter une nouvelle circulation pour accéder sur l'île du Ramier et d'envisager



Le Casino théâtre Barrière. Avec au premier plan, le pont « bow-string » désormais interdit à la circulation. Photo DDM, archives

une possibilité de transport en commun pour desservir le secteur », précise-t-il. Avec un million de visiteurs par an, et 300

Le « bow-string » sera démolit

Ce pont avec ses arches de béton a été construit vers 1910. Depuis plus de cinquante ans, seuls les véhicules légers étaient habilités à y circuler sur un seul sens de circulation entre le chemin de la Loge (côté SNPE) et Empalot. La hauteur était limitée et les véhicules plus d'une tonne et demi y étaient interdits. L'ouvrage d'art montrait ces derniers temps de sérieux signes de faiblesse. Par précaution, le conseil général, qui en est responsable, a pris la décision d'en interdire définitivement l'accès ; À terme, il est question de démolir le pont. Rien n'indique aujourd'hui qu'un autre ouvrage d'art sera construit en lieu et place.

collaborateurs qui travaillent sur le site, le Casino mise beaucoup sur les transports en commun. Le personnel du Casino serait le premier à se plaindre du coût généré par les déplacements quotidiens en voiture pour venir travailler.

« J'en ai averti la municipalité qui a été très réactive. Nous allons nous voir pour étudier les faisabilités. Il faut qu'on aille vite. Les clients ne peuvent plus accéder par Langlade et la route d'Espagne. Nous avons commercialisé au niveau national et favorisé toute la signalétique sur ces accès. Il est nécessaire pour nous aujourd'hui de nous faire entendre car nous avons besoin de développer notre activité. Une activité économique qui s'inscrit dans une conjoncture difficile.

Certes, le Casino, qui s'apprête à fêter son premier anniversaire en octobre, affiche une belle fréquentation. Mais la direction reconnaît aussi que le budget moyen de la clientèle consacré au divertissement est en baisse.

Valérie Sitnikow